



*Communiqué de presse
Paris, le 20 mai 2016*

Les péniches de grand gabarit pourront rallier Bray à Nogent

Premier comité de pilotage du projet Bray-Nogent

Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a réuni, jeudi 19 mai, le comité de pilotage de la mise à grand gabarit de la liaison fluviale Bray-Nogent, composé des représentants de l'État, des collectivités et de Voies navigables de France (VNF), maître d'ouvrage de l'opération.

Plusieurs parlementaires des territoires concernés par ce projet participaient à cette réunion : Philippe Adnot et François Baroin, sénateurs de l'Aube, Christian Jacob, député de la Seine-et-Marne, et Gérard Manuel, député de l'Aube.

« En renforçant notre réseau, ce projet ambitieux va nous permettre de développer le commerce fluvial. C'est une opportunité économique importante notamment pour la région Champagne-Ardenne » a souligné Jean-François Carencu.

Un projet ambitieux au profit de l'économie régionale

Le projet Bray-Nogent étendra le réseau navigable à grand gabarit de la liaison fluviale du bassin de la Seine. Il s'agit d'aménager un tronçon de 27 km à partir de Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne) de telle sorte que des péniches à grand gabarit puissent accéder aux ports de Nogent-sur-Seine (Aube).

Ce projet qui s'inscrit dans le cadre plus large de la liaison Seine-Escaut, doit ainsi permettre de relier l'Aube aux ports de Paris, du Havre, de Rouen et du nord de l'Europe, et offrir, ainsi, des nouveaux débouchés pour l'exportation de céréales et de granulats de la région Grand-Est.

« Il constitue une opportunité majeure pour procurer un service de transport fluvial performant pour les entreprises du territoire et pour accompagner le report modal du transport de marchandises » a souligné Jean-François Carencu.

Un projet qui progresse bien

Cette réunion avait pour objectif de présenter aux participants l'état d'avancement des études du projet, son calendrier ainsi que le financement de cette phase d'études.

Le préfet a rappelé les enjeux économiques et territoriaux de ce projet d'infrastructure fluviale et la nécessité de converger collectivement pour permettre sa mise à l'enquête puis sa réalisation dans les délais prévus.

Le comité de pilotage a non seulement permis de fixer une feuille de route claire et partagée mais aussi de confirmer l'avancement du projet et l'engagement financier des différents partenaires jusqu'à la déclaration d'utilité publique prévue pour 2019. VNF a ainsi désigné le 5 février 2016 le maître d'œuvre en charge de concevoir l'architecture du projet, d'établir l'ensemble des demandes réglementaires liées à l'opération et de suivre le bon déroulement des travaux.

L'enquête publique, préalable à la déclaration d'utilité publique, doit se dérouler en 2018.

Une nouvelle réunion de ce comité de pilotage sera organisée cet automne. Elle permettra de s'assurer du bon déroulement de cette phase d'études, préalable aux travaux.

En savoir plus : www.projetbraynogenet.fr

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>